

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

COMMUNE DE MONTLAUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 14

Séance du 22 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un

Et le vingt-deux octobre à 20 heures 30

Date de la convocation : 15/10/2021

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : ALINAT Myriam, BERNAT Laurent, CASTAN Yves, COVINHES Fabien, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DELMAS Marie, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, RIVEMALE Patrick, ROUSSET Jean-François, VALAT Karine,

Absents excusés : WALIGORSKI Marie-Lou

Secrétaire de séance : RICARD Nathalie

N° 35-2021

**Objet : Rénovation Eclairage Public Moulin Neuf**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet des travaux de rénovation de l'éclairage public à Moulin Neuf

Il présente le devis établi par l'entreprise SDEL Rouergue d'un montant de 7 490.00 € H.T. et demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur la réalisation des travaux et sur le devis présenté.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :**

- **VALIDE** la réalisation des travaux de rénovation de l'Eclairage Public à Moulin Neuf
- **SOLLICITE** une subvention auprès du S.I.E.D.A de l'Aveyron
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis avec l'entreprise SDEL Rouergue et à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour l'exécution des travaux

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Suivent au registre les signatures des membres présents,  
Pour copie conforme.

**Le Maire,**  
**Patrick RIVEMALE**

